

## COMMENT NOUS AVONS ECRIT CE LIVRE

Les lecteurs de cet ouvrage pourront ressentir une certaine gêne à ne pas rencontrer dans les pages qui suivent les êtres qui leur sont familiers. Point de groupes, de classes sociales, d'ouvriers, de cadres, de jeunes, de femmes, d'électeurs, etc., auxquels nous ont habitués aussi bien les sciences sociales que les nombreuses données chiffrées qui circulent aujourd'hui sur la société. Point encore de ces personnages sans qualités que l'économie nomme des individus et qui servent de support à des connaissances et à des préférences. Point non plus de ces personnages grandeur nature que les formes les plus littéraires de la sociologie, de l'histoire ou de l'anthropologie politique transportent dans l'espace du savoir scientifique, au travers de témoignages souvent très semblables à ceux que recueillent les journalistes ou que mettent en scène les romanciers. Pauvre en groupes, en individus ou en personnages, cet ouvrage regorge en revanche d'une multitude d'êtres qui, tantôt êtres humains tantôt choses, n'apparaissent jamais sans que soit qualifié en même temps l'état dans lequel ils interviennent. C'est la relation entre ces états-personnes et ces états-choses, constitutive de ce que nous appellerons plus loin une *situation*, qui fait l'objet de ce livre.

Mais nous n'avons pas pour autant oublié les êtres auxquels les sciences sociales nous avaient habitués. C'est en nous interrogeant sur les problèmes que posait leur confrontation dans un même cadre discursif, et jusque dans les mêmes énoncés, que nous avons été amenés à mettre au centre de nos recherches les questions que soulèvent l'acte même de qualifier, non seulement des choses, mais aussi ces êtres particulièrement résistants à la qualification que sont les personnes. Centrer nos investigations sur les opérations de qualification présentait un intérêt majeur

parce que cette position nous permettait de faire le va-et-vient entre des interrogations qui relèvent habituellement de l'épistémologie, et des questions propres à la sociologie ou à l'anthropologie. En effet, les opérations de qualification peuvent être saisies en tant qu'actes élémentaires de l'activité scientifique, qui suppose une mise en équivalence des objets sur lesquels va porter l'explication. Mais elles constituent aussi les opérations cognitives fondamentales des activités sociales dont la coordination réclame un travail continu de rapprochement, de désignation commune, d'identification.

### *La généralisation des observations de terrain et la construction de l'équivalence statistique*

Notre façon de travailler nous avait rendus attentifs aux différentes façons, scientifiques ou ordinaires, de qualifier, mais aussi aux problèmes que pose leur mise en relation. En effet, nos identités professionnelles, d'économiste et de statisticien pour l'un, de sociologue pour l'autre, nous amenaient sans cesse à manipuler ces êtres collectifs de grande taille auxquels il est nécessaire de faire appel pour embrasser, de façon quasi cartographique, ce qu'il est d'usage d'appeler, depuis la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la société. Mais en tant que producteur ou utilisateur de nomenclatures statistiques et, d'autre part, en tant que sociologue de terrain mettant en œuvre des méthodes d'observation inspirées de l'ethnologie, nous ne pouvions être complètement aveugles à la tension entre les exigences de la qualification qui précède tout classement et les résistances de la matière à classer qui était composé, quel que fût le traitement auquel on la soumettait, d'énoncés recueillis auprès de personnes. Or, dans nombre de cas, ces personnes opposaient à l'entreprise taxinomique des qualifications imprévues et par là inclassables, ou même s'élevaient, lorsque l'occasion leur en était offerte, contre la prétention des experts ou des chercheurs à vouloir les qualifier de

façon à les rapprocher d'autres personnes dans la promiscuité d'une même catégorie.

Le problème de la relation du genre et du cas dans les descriptions des sciences sociales nous apparaissait en toute lumière et de façon particulièrement difficile à justifier en termes épistémologiques lorsque, pour rendre plus vivant un énoncé formé de macro-entités, comme par exemple des classes sociales, on le fait suivre d'un extrait d'entretien, en traitant leur relation problématique sur le mode de l'illustration exemplaire ou de l'exemple typique. Cette tension est déjà présente, bien que de façon plus discrète, dès l'instant où l'on intègre dans un même discours, comme le fait souvent la statistique descriptive, des données chiffrées issues de matrices formées par le croisement de catégories avec des considérations sur les comportements des gens, en réduisant la question posée par l'intrication de ces deux langages au sein d'un même commentaire à un problème de rhétorique, d'écriture ou de style. On pourrait faire enfin les mêmes remarques pour ce qui est de la procédure, inhérente à de nombreuses formes d'analyse de contenu, consistant à attribuer l'expression d'une personne à une catégorie, en, arguant de sa nature typique, pour s'autoriser à la constituer en fait de langage, susceptible d'une analyse scientifique, sans même parler du sentiment de gêne que suscite souvent la simple confrontation de l'enquêteur, le formulaire à la main, en face à face avec la personne interrogée chez elle, au milieu de ses objets familiers, et dont la présence, aussi bien que les propos, risquent à chaque instant de faire apparaître comme déconcertante, comme vaine, voire comme abusive l'opération visant à saisir la vérité de la situation dans la grille standardisée du questionnaire.

Une interprétation naïve de cette tension consiste à penser qu'elle est suscitée par un écart trop grand entre une réalité et des catégories jugées soit inadéquates soit trop générales pour en épouser les linéaments. On retrouve là les critiques habituelles opposées à la statistique et, plus généralement, à l'ensemble des approches globalisantes. De fait, notre première démarche a

consisté à rentrer, plus que ne le font habituellement les chercheurs, dans les opérations de rapprochement entre les cas bruits et les catégories constituées. Ces opérations primaires de la recherche, qui précèdent toute visée d'explication ou même de traitement de la matière recueillie, sont à la fois les plus fondamentales et les moins problématisées ou explorées.

Notre attention, stimulée par l'éclairage que les recherches anthropologiques de Pierre Bourdieu jetaient sur le rapport entre les opérations classificatoires et les interventions pratiques (Bourdieu, 1972), s'est portée d'abord sur les opérations de codification et, plus généralement, de mise en forme, réalisées par les statisticiens, les sociologues ou encore les juristes. Nous avons accordé une importance particulière aux connexions opérées avec d'autres formes de qualifications tenues pour acquises qui contribuent à consolider et à stabiliser les catégories que l'on cherche à construire ou à mettre en œuvre.

Nous avons procédé de deux façons différentes, menées parallèlement. Nous avons, d'une part, entrepris de faire, en prolongeant le travail d'Alain Desrosières sur les catégories socioprofessionnelles (Desrosières, 1977), l'histoire de la construction d'une catégorie, celle des cadres, en montrant comment elle avait été établie en prenant appui sur les rapprochements antérieurs déjà stabilisés (comme les conventions collectives) (Boltanski, 1982). Pour cela, il fallait reconstituer le travail préalablement accompli par les porte-parole politiques ou syndicaux pour définir le contenu et les limites de la catégorie. Avant, de désigner un groupe allant de soi et, pourrait-on dire, officiel, la catégorie apparaissait encore problématique et avait dû être construite à la façon d'une cause, c'est-à-dire avec l'intention affirmée de réparer une injustice en faisant reconnaître l'existence d'un groupe jusque-là passé sous silence. Mais l'étude de ceux qui, aujourd'hui, s'affirment comme cadres, montrait aussi que les acteurs eux-mêmes, quand ils sont interrogés sur leur identité professionnelle, sont amenés à réactiver cette représentation et, par conséquent, à faire œuvre à leur tour de représentants. D'autre part,

le traitement statistique qui opère en principe par un croisement de variables ne suffit pas à éloigner la présence des personnes. L'agent chargé du traitement est alors amené, pour décider d'une affectation à une catégorie, à se figurer la personne qui a rempli le questionnaire en la rapprochant de gens qu'il connaît.

### *Identification ordinaire et qualification scientifique*

L'autre ensemble de recherches a consisté à observer et à analyser des catégories aux frontières indéfinies, comme les jeunes (Thévenot, 1979), et les procédures effectuées par les personnels, souvent subalternes, qui sont chargés, dans les grands organismes statistiques, du travail de codification, habituellement traité comme un travail de routine ne posant pas de problèmes particuliers (Thévenot, 1983). On s'intéressera particulièrement aux moments, qui interrompent le cours normal de la chaîne statistique, où les codeurs ont l'impression que les consignes distribuées ne suffisent plus à soutenir leur travail. Ces moments de doutes apparaissent particulièrement lorsqu'ils doivent affecter à l'une ou à l'autre des catégories de la nomenclature des cas qui leur paraissent incertains et éveillent leurs soupçons. Lorsque la codification porte sur la profession, le doute peut être résorbé et l'affectation accomplie en allant chercher, dans les questionnaires, d'autres propriétés, comme le niveau d'études ou le revenu. Mais ce rapprochement conduit souvent à mettre en cause l'intitulé ou la qualification professionnelle proposés par la personne interrogée. Diminuée, elle se trouve affectée à une catégorie de rang inférieur à celle vers laquelle ses déclarations semblaient d'abord l'orienter. La rectification de la déclaration que l'on pouvait alors observer ou, pour employer un terme à résonance statistique, ce redressement, que l'opérateur – codeur ou chercheur – menait avec fermeté et, parfois, avec une sorte de réprobation quasi morale, à la façon dont il se serait engagé dans une dispute imaginaire avec

l'individu qui faisait l'objet de son classement, tant comme si elle avait usurpé un état qui n'était pas justifié, bref à en diminuer la grandeur.

L'un des enseignements principaux de ces recherches fut de mettre en lumière la similarité entre la façon dont une personne, pour rendre compréhensible sa conduite, s'identifie en se rapprochant d'autres personnes sous un rapport qui lui semble pertinent et la façon dont le chercheur place dans la même catégorie des êtres disparates pour pouvoir expliquer leurs conduites par une même loi. Ce constat conduisait à porter la même attention à la qualification donnée par les personnes interrogées et aux qualifications catégorielles des faiseurs d'enquêtes. Par voie de conséquence, on était conduit à substituer à une opposition entre la généralité de la catégorie et la singularité d'un cas personnel, un conflit entre différentes façons de qualifier les gens.

On devait par là renoncer à une façon économique d'apaiser ce conflit – qui n'est pas sans rappeler une façon ordinaire de critiquer les disputes – et qui consiste à réduire la qualification proposée par les acteurs au profit de celle affectée lors du dépouillement de l'enquête. En effet, bien qu'intervenant en principe sans contrainte de neutralité, le chercheur ou le statisticien ne pouvaient parvenir à qualifier sans juger, comme le montraient les opérations d'affectation à une catégorie des cas marginaux ou douteux évoqués plus haut.

### *Du rapprochement au jugement*

Les observations portant sur les opérations de codage et l'étude historique de la formation des catégories socioprofessionnelles furent prolongées par des recherches expérimentales visant à approfondir l'analyse des opérations cognitives de rapprochement engageant la profession ou le milieu social, telles qu'elles sont réalisées par des non-spécialistes (Boltanski, Thévenot, 1983). Ces

recherches confirmaient d'abord la relation entre classement et jugement. Cette relation apparaissait nettement dans l'un des exercices proposés à des groupes d'une douzaine de personnes, qui consistait à négocier une nomenclature unique à partir de rapprochements différents accomplis par chacun des participants séparément lors de la phase précédente. Au cours de cet exercice, présenté comme un jeu, les participants critiquaient les propositions des autres joueurs non seulement en termes de cohérence logique mais surtout en termes de justice, considérant par exemple que c'était faire un tort à une ouvrière d'usine de la rapprocher indûment d'une femme de ménage, quand bien même elles auraient eu le même niveau de formation ou le même revenu. Dans un autre exercice, les participants étaient mis en concurrence pour identifier le milieu d'une personne inconnue (mais réelle) en jouant sur des indices très divers, dont l'accès était affecté d'un coût. Ces indices, dévoilés de façon progressive, étaient fournis à chacun des membres séparément et à l'insu des autres joueurs. Or cet exercice, mené avec ardeur puisqu'il comportait un gagnant (la meilleure identification au moindre coût), montrait que les variations dans la qualification s'accompagnaient de jugements explicitement exprimés sous la forme de réflexions telles que « je vais le remonter un peu » ou encore, par exemple, après avoir pris connaissance des lectures favorites de la personne cachée, « celle-là, je l'avais mal jugée ». Le lien entre une activité cognitive et une évaluation apparaissait clairement dans l'excitation manifestée au cours du jugement.

Mais cet exercice apportait aussi un autre renseignement. En effet, il proposait délibérément aux joueurs des informations de divers types. Certaines relevaient d'une forme critérielle qui est celle des variables les plus publiques (en quelques sorte reconnues d'intérêt national) inscrites dans l'état civil, la comptabilité nationale, les conventions collectives, telles que l'âge, le niveau d'étude ou la taille de l'entreprise. D'autres renvoyaient à une approche plus familière de la personne par l'intermédiaire de ses goûts ou de ses conduites privées. Cet

exercice enfermaient donc en lui-même la tension entre le genre et le cas qui était l'un des objets de notre investigation. Cette tension n'était pas clarifiée par la consigne donnée aux joueurs, trouver la profession ou le milieu de la personne cachée et qui était interprétée tantôt en termes d'approximation statistique (« il y a 80% de chances que ce soit un cadre »), tantôt comme une enquête devant conduire à démasquer l'identité de la personne voilée par le questionnaire. Cet exercice permettait par là de faire ressortir une pluralité de rapports sous lesquels pouvaient être opérés des rapprochements et des jugements incompatibles. On voyait apparaître ainsi des joueurs qui ressemblaient à des statisticiens ou à des chercheurs munis de lois sociales qui cherchaient à déterminer une catégorie par des spécifications successives reposant sur le croisement de variables. Ils construisaient ainsi des preuves ayant la forme de corrélations et relevant par là de la nature de la preuve statistique. A l'inverse, d'autres joueurs se glissaient dans les intrigues d'une enquête visant à débusquer la personnalité en utilisant pour cela, comme dans le paradigme de l'indice selon Carlo Ginsburg (1981), les signes les plus indirects tels que les goûts littéraires, les sports favoris ou la marque et l'âge de la voiture possédée.

Comme le suggère ce dernier exemple, les opérations de rapprochement menées par les joueurs semblaient très liées aux dispositifs d'objets dans lesquels on les jetait par les questions dont on leur proposait les réponses. Un nombre limité d'objets apparus organisés selon des dispositifs cohérents, à faire surgir le rejet des formes assez prégnantes pour entraîner la réinterprétation ou le rejet des informations nouvelles et, par là, pour stabiliser le jugement, à un stade souvent précoce de l'exercice.

Enfin, les recherches sur l'identification ont mis également en lumière un effet inattendu de l'exercice de cette tâche. Un sentiment de gêne accompagnait souvent la réussite, lorsque l'un des membres était parvenu à « saisir » – comme disaient les participants – l'individu caché, au double sens d'un dévoilement et d'une traque. Gêne à circonscrire un être, dans son intégralité,

lorsqu'on leur rappelait que, derrière cet exercice, il y a avait une vraie personne, ce qui ne permettait plus de le considérer seulement comme un jeu. Les joueurs les plus habiles à manier des indices indirects – que l'on pourrait dire privés ou même singuliers – et qui obtenaient, en règle générale, la réussite la meilleure, se montraient aussi les plus souvent gênés et même honteux par le fait qu'ils devaient s'expliquer publiquement, en face d'autres joueurs qui s'étaient appuyés sur des qualités légitimes. Ce trouble ne les aurait pas gagnés si leurs inférences avaient pris place dans une conversation privée où rien n'interdit de soumettre les autres à un calcul des indices, par exemple pour s'assurer de leurs intentions. Bref, c'est parce que le dispositif comportait des questionnaires statistiques, la référence à des propriétés officielles, des débats publics appelant une justification en toute généralité des rapprochements opérés, que paraissait inacceptable l'appréciation, au demeurant très ordinaire, d'une personnalité.

Le caractère problématique de la mise en relation de traits personnels et de catégories de classement, mis en lumière par ce travail, nous a conduits à une exploration plus systématique des classements socioprofessionnels (Derosières, Thévenot, 1988). Mais l'analyse de la façon dont la singularité est absorbée dans des formes générales ne se réduit pas aux questions statistiques ni même aux problèmes de classement. Nous avons prolongé l'étude des contraintes qui pèsent sur le traitement de la singularité par deux recherches en apparence très éloignées, puisque l'une portait sur les conditions de validité des plaintes pour injustice, et l'autre sur les formes d'ajustement entre ressources disparates dans les entreprises.

### *La construction de la preuve et la tension du général et du particulier*

La mise en évidence des contraintes de cohérence dans la généralisation d'une situation, démontrant la nécessité d'effacer les attaches singulières pour se conduire de manière acceptable, s'est appuyée sur une analyse de la façon dont de simples quidams cherchent à faire admettre que leurs déboires personnels sont, en fait, des injustices engageant le collectif dans sa totalité, et qu'une réparation exige une reconnaissance publique du tort qui leur a été fait (Boltanski, 1984). L'un des résultats principaux de cette recherche fut de montrer que les appels à la justice jugés inacceptables et même, dans certains cas, délirants, étaient caractérisés par une construction déficiente de la généralité du grief. Ce défaut apparaissait particulièrement en l'absence de prise en charge par une institution à même de dé-singulariser le malheur de la victime pour le transformer en cas exemplaire d'une cause collective. Les documents constitués de lettres, ou plutôt de volumineux dossiers envoyés aux journaux mais non publiés, étaient rejetés par un panel de juges composé de personnes ordinaires en raison du caractère extrêmement disparate des objets engagés à titre de preuve. Certains étaient de l'ordre du familial (comme une épouse infidèle), voire du singulier (comme un sentiment d'angoisse), tandis que d'autres relevaient de la généralité la plus grande comme, par exemple, les malversations d'un grand syndicat, le moral de la Nation, voir l'équilibre international.

En analysant le travail de généralisation sur la forme des éléments de preuves et sur la cohérence de leur association, nécessaire pour les faire valoir de façon acceptable dans le cours d'un litige, on peut accéder à l'idée de justice par des voies inhabituelles. L'approche ne s'effectue pas par l'intermédiaire d'une règle transcendantale, comme c'est traditionnellement le cas, mais en suivant les contraintes d'ordre pragmatique qui portent sur la pertinence d'un dispositif ou, si l'on veut, sa justesse. Cette

orientation était confirmée par des recherches portant sur des dispositifs techniques dans lesquels les objets occupent une place importante, tels qu'on peut les observer dans des entreprises. Il apparaissait ainsi que la nécessité de recourir à des formes générales ne s'impose pas seulement pour lier des êtres humains dans des groupes ou dans des causes. Il en va tout autant, bien que de façon encore plus inaperçue, pour faire tenir le monde de l'industrie dont les objets techniques doivent, pour fonctionner de façon satisfaisante et pour s'ajuster correctement les uns aux autres, prendre appui sur des ressources préalablement établies sous une forme propre à faire le lien du local au global.

Aborder la question de l'efficacité à partir d'exigences d'ajustement a conduit à étudier les investissements qui dotent les objets d'une forme de généralité. Ces investissements de forme leur confèrent des capacités et assurent donc la prévisibilité de leur comportement (Thévenot, 1986 ; Eymard-Duvernay, 1986). Ils leur permettent de se déployer dans l'espace et dans le temps en justifiant de rapprocher leurs fonctionnements d'une situation à l'autre. La nécessité d'investissements de forme se voit particulièrement bien à l'aube de la grande entreprise, lorsqu'il faut stabiliser dans le temps et étendre dans l'espace les organisations productives, en prenant appui sur des outils tels que mesures, horaires, normes, règlements, etc. Coûteux, ils contribuent en retour à l'économie d'interrogations permanentes sur les capacités des choses et sur leur comptabilité incertaine.

### *La tension entre diverses formes de généralités*

Ces différentes recherches permettaient de saisir, dans un même questionnement sur les opérations de qualification et de généralisation, aussi bien des affaires constituant des causes pour réclamer justice, que des investissements assurant l'ajustement de ressources diverses sous une forme commune. Cette

démarche, reposant sur la mise en parallèle des exigences de justice entre les hommes et des contraintes d'ajustement entre les choses, nous donnait le moyen de traiter des objets apparemment très différents avec les mêmes outils conceptuels. Elle a conduit, dans un deuxième temps, à explorer la possibilité d'une pluralité de formes d'investissement et, par là, des formes de généralité dont relèvent ces objets.

L'attention portée, dans l'étude du fonctionnement d'organisations et d'entreprises, à des ressources et à des dispositifs fondés sur des relations personnalisées, sur une proximité entre les gens et entre les choses, et sur le gage que constituent pour des liens durables des attaches spécifiques, a conduit à envisager d'une façon nouvelle des traits qui ont été appréhendés le plus souvent de manière négative, comme des archaïsmes, des freins à l'extension du marché ou au développement du progrès technique. Elle amenait à reconnaître la place occupée par une autre forme de généralité, que nous avons nommée « domestique » en la distinguant d'une forme « industrielle » caractérisée par la standardisation, la stabilité temporelle dans l'avenir et l'anonymat des être fonctionnels. Elle ne se traduit pas en efficacité technique mais s'exprime en termes de confiance, et repose sur des traditions et des précédents qui font foi. Les ressources domestiques sont mises en œuvre dans un mode de gestion du personnel qui valorise l'expérience spécifique acquise par l'ancienneté dans la maison, et qui s'éloigne en cela d'un ordre marchand dans lequel les êtres doivent être mobiles, sans attaches et sans passé, amenant les économistes à parler de marché *interne* pour désigner ces procédures de gestion. Mais l'intérêt d'une analyse systématique d'une forme de généralité était d'appréhender dans un même cadre des éléments divers du fonctionnement d'une organisation, et de montrer qu'une même économie des formes domestiques permet de comprendre des règles de gestion de la main d'œuvre, des types de relations avec des fournisseurs ou des clients fidélisés, des savoir-faire, des équipements spécifiques et des modes d'apprentissage (Thévenot,

1989a). La référence à une forme de généralité conduisait, d'autre part, à mettre en relation une façon de traiter les personnes en général et une façon de traiter les choses en général. En mettant en relief la congruence entre la qualification des gens et celle des objets, cette approche permettait de relier des questions qui sont souvent abordées dans des perspectives et des disciplines différentes, respectivement spécialisées dans l'étude des relations sociales ou des contrats, d'une part, et des contraintes technologiques ou de la qualité des produits (Eymard-Duvernay, 1989a), d'autre part.

Mais cette ouverture sur des formes de généralité alternatives a fait également ressortir les tensions critiques qui résultent de la confrontation entre plusieurs façons de former des équivalences entre les êtres, et donc de généraliser. La critique des archaïsmes de la tradition ne constituant que l'une des expressions courantes de ces tensions, il était nécessaire de traiter symétriquement chacune des formes de généralité si l'on voulait rendre compte de l'ensemble des tensions critiques, chacune de ces formes servant d'appui à une réduction critique d'une autre. Cette approche symétrique s'impose particulièrement dans l'analyse d'organisations que l'on peut dire complexes en ce que leur fonctionnement obéit à des impératifs qui renvoient à des formes de généralité différentes, leur confrontation occasionnant des tensions et suscitant des compromis plus ou moins précaires. Cette analyse conduisait notamment à mettre en lumière les tensions internes qui se trouvent au cœur de l'objet de l'économie. Les dispositifs d'ordre marchand ne sont pas propices à l'intégration d'une perspective temporelle alors que les dispositifs industriels supportent la possibilité d'une projection sur l'avenir et d'un déplacement spatial, les dispositifs domestiques permettant d'établir des liens avec le passé et un enracinement local des ressources spécifiques.

Cette visée de symétrie a engagé des décisions de méthode qui ont guidé aussi bien les observations sur le terrain que la façon dont furent esquissés les modèles visant à révéler la cohérence

des observations recueillies. Il apparut, en effet, que les contraintes attachées à ces différents modes de généralisation ne s'exerçaient pas seulement sur les pratiques de justification des acteurs mais aussi sur les différents modes de connaissance du monde social. Ainsi, la fréquence statistique ne permet de produire des preuves qu'à partir de calculs sur des objets préalablement standardisés qui relèvent d'une forme de généralité industrielle (Thévenot, 1987, 191). En revanche, la connaissance par l'exemple, qui est souvent à l'œuvre dans l'enquête monographique, puise dans la mémoire d'expériences passées dont la validation repose sur le témoignage de gens respectables, et s'appuie donc sur une forme de généralité domestique.

Les recherches sur la justice conduisaient, quant à elles, à mettre en lumière une autre forme de généralité, que l'on peut appeler civique au sens où elle substitue au mode de relations personnelles un monde dans lequel toutes les relations doivent, pour être légitimes, être médiatisées par la référence à des êtres collectifs garantissant l'intérêt général, tels que associations, institutions démocratiques, etc. Ces analyses mettaient du même coup l'accent sur une autre tension opposant aux relations personnelles dans lesquelles les gens s'engagent directement, des relations que l'on peut dire désingularisées, au sens où les acteurs doivent, pour agir de façon acceptable, n'être présents que sous le rapport où ils se rattachent à des collectifs. Ils se dépouillent de leur nom et de leur corps propres pour revêtir les qualificatifs qui marquent les appartenances à des institutions ou à des groupes comme le fait, par exemple, un porte-parole qui signe un document du titre que lui vaut son élection à la présidence d'une organisation. Du même coup, on pouvait comprendre d'autres appuis critiques. C'est en s'appuyant sur ces formes civiques que les personnes engagées dans des affaires dénoncent les scandales qui suscitent leur indignation. L'analyse des affaires jugées scandaleuses montrait que ces critiques pouvaient toujours être réduites, schématiquement, à un dévoilement de liens personnels et, par conséquent, d'intérêts qui, du point de vue civique, ne pouvaient

apparaître que comme égoïstes, et qui unissait en coulisse des personnes orientées, en apparence, vers la recherche du bien public (par exemple des juges et des prévenus, des maires et des promoteurs immobiliers, etc.). Ce sont pourtant ces mêmes liens personnels qui sont sources de confiance et de loyauté et dont, par conséquent, il n'y a rien à redire, lorsque les acteurs sont tous plongés dans un monde domestique. Mais il apparut également que la tension du domestique et du civique ne concernait pas seulement les personnes. Elle était non moins source de malaise, lorsque des objets relevant d'une forme domestique et d'une forme civique se trouvent engagés dans un dispositif composite, comme c'est le cas lorsqu'une victime, décidée à faire reconnaître publiquement le dommage dont elle se plaint, mêle, dans le récit de son affaire, des détails intimistes ou intimes concernant son corps propre ou des objets familiers et des entités de nature civique.

#### *L'attention aux opérations critiques*

Pour décrire chacun de ces ordres de généralité, domestique, industrielle ou civique, et les critiques croisées que les acteurs portent sur des actions relevant de l'un ou l'autre de ces dispositifs en s'appuyant sur un dispositif d'une autre nature, nous devons être particulièrement attentifs à notre langage de description. Il fallait éviter d'importer des références à des formes de généralité étrangères, ce qui aurait pour effet de transformer, comme c'est souvent le cas dans les sciences sociales, un constat en critique. Cette exigence n'est pas seulement le résultat d'un parti pris de méthode, encore moins d'un parti pris éthique. Elle repose sur le constat d'une relation entre les principes d'explication en usage dans les sciences sociales et les principes d'interprétation mis en œuvre par les acteurs que les sciences sociales prennent pour objet en insistant souvent sur la coupure qui séparait l'observateur de l'observé.

Pour illustrer les difficultés qui en résultent, prenons l'exemple d'une notion souvent utilisée dans les sciences sociales pour attribuer des motifs aux acteurs et qui est la recherche de la visibilité et l'accumulation d'un crédit auprès des autres, comme lorsque l'on parle en sociologie de la science de crédit scientifique. Or, le recours à cette notion apparemment neutre introduit dans le langage de description une façon de construire la généralité, et, par là, de soutenir des justifications et des critiques, qui n'est pas étrangère aux acteurs eux-mêmes. Car les acteurs, dans leurs disputes, ne se privent pas de faire appel à la notoriété pour fonder leurs prétentions, comme on le voit, par exemple, lorsque des revendications s'appuient sur une pétition comportant les noms de personnages célèbres. C'est aussi cette forme de généralité qui est en jeu lorsque les acteurs stigmatisent la recherche de la reconnaissance dans le dévoilement critique d'un motif caché, comme c'est le cas lorsque la participation à une pétition est dénoncée comme recherche égoïste de la publicité ou encore, plus généralement, lorsque l'on critique la tyrannie de l'opinion. De même l'introduction, dans le langage de description, d'intérêts et, plus encore, d'offres et de demandes supposées se rencontrer sur un marché soulève des problèmes du même type en important l'ordre de généralité marchand.

Cette réflexion sur la symétrie entre les langages de description ou les principes explicatifs mis en œuvre par les sciences sociales et, d'autre part, les modes de justification ou de critique utilisés par les acteurs, nous a rendus particulièrement attentifs aux tensions qui habitent la sociologie lorsqu'elle prétend concilier une conception positiviste de la neutralité scientifique et une exigence de critique sociale. Car la sociologie critique se met alors dans l'impossibilité de ressaisir les dimensions nécessairement normatives qui soutiennent la contribution qu'elle apporte à la dénonciation des injustices sociales, ce qui la conduit nécessairement à insister de façon abusive sur l'extériorité de la science pour fonder la légitimité de sa pratique.

C'est ainsi que la référence des intérêts, qui sont dévoilés sous des arguments visant le désintéressement ou le bien commun et traités comme des « rationalisations » – l'un des ressorts de la sociologie quand elle a la prétention de démasquer les faux-semblants ou les idéologies –, peut être ramenée à l'activité ordinaire des acteurs quand ils cherchent à dévaluer une forme de justification pour en faire valoir une autre. A cette différence fondamentale que les points d'appui normatifs mis en avant dans les critiques que les acteurs s'adressent au cours de leurs litiges constituent, dans le cas des sciences sociales, un point aveugle, ce qui permet de se soustraire aux demandes de justification auxquelles les acteurs ordinaires doivent faire face.

La démarche suivie a donc conduit à être attentif aux rapports entre les qualifications opérées par le chercheur et celles auxquelles se livrent les acteurs. Dès lors que le chercheur ne peut plus adosser la validité de ses affirmations à une extériorité radicale, la clôture de la description fait problème. Il faut alors, dans la description, se maintenir au plus près de la façon dont les acteurs établissent eux-mêmes la preuve dans la situation observée, ce qui conduit à être attentif à la diversité des formes de justification. En suivant les acteurs, on est par là amené à expliciter une plus grande variété de formes de justifications que les seules formes civiques, domestiques, industrielles marchandes ou d'opinions évoquées plus haut. Le même type d'attention à la pertinence des objets introduits dans une même démonstration, particulièrement lorsqu'elle est développée au cours de controverses, permet de reconnaître la généralité d'expressions singulières ou intimes souvent décrites en termes d'enthousiasme ou d'inspiration. Tendus vers l'authenticité, ces modes d'expression sembleraient affranchis des exigences de généralité dont nous avons trouvé diverses spécifications. Cependant, un examen plus attentif conduit à distinguer une forme de grandeur inspirée permettant, comme les autres, d'associer des acteurs dans un accord valant pour tous.

L'effort pour traiter symétriquement ces différentes formes de généralité conduisait à la construction d'un cadre commun dans lequel les exigences de justice entre les hommes et les exigences de justesse avec les choses pouvaient être traitées avec les mêmes outils. L'établissement d'une preuve acceptable, qu'il s'agisse d'une preuve au sens judiciaire ou d'une preuve scientifique ou technique, suppose en effet de pouvoir prendre appui sur des ressources ayant déjà fait l'objet d'une généralisation. Pourquoi ne pas envisager dans un même cadre la mise à l'épreuve de la demande de justice et le test technique ou la vérification scientifique ? La preuve orientée vers le sens du juste et la preuve scientifique ont en commun de s'appuyer, non pas seulement sur des états mentaux, en l'espèce de conviction ou de croyances, mais également sur des dispositifs qui se tiennent et donc sur des objets soumis à une évaluation générale. Cette perspective permet de contourner le partage entre le juste, dont la mise en lumière relèverait uniquement d'une argumentation valable en raison, et l'ajusté dont l'évidence aveuglante tiendrait tout entière à l'adéquation naturelle ou instrumentale entre des choses.

*Généralité et bien commun : les grandeurs  
De la philosophie politique*

Les grandeurs deviennent particulièrement saillantes dans les situations de disputes, telles qu'on peut les observer dans de nombreuses occasions de la vie quotidienne. Caractérisés par une inquiétude sur l'évaluation des personnes, ces moments sont propices au repérage des modes de qualification. Mais les disputes n'amènent pas pour autant un exposé systématique qui permettrait de remonter aux principes de grandeur qui fondent l'évaluation. Or, c'est précisément à de telles exigences de systématisation et de remontée aux principes que doivent satisfaire les philosophies politiques qui sont sommées, pour convaincre, de faire la démonstration du caractère bien fondé des définitions du bien

commun associées à ces grandeurs.. La confrontation d'un ensemble de constructions de la philosophie politique peut par là constituer un moyen de mettre en perspective différents principes pour établir un modèle de la façon dont ils peuvent soutenir des prétentions à la justice.

Le détour par la philosophie politique nous a donc servi pour avancer dans la compréhension des capacités que les acteurs mettent en œuvre quand ils ont à justifier leurs actions ou leurs critiques. Quand on est attentif au déroulement des disputes on voit qu'elles ne se limitent ni à une expression directe des intérêts ni à une confrontation anarchique et sans fin de conceptions hétéroclites du monde s'affrontant dans un dialogue de sourds. Le déroulement des disputes, lorsqu'elles écartent la violence, fait au contraire apparaître des contraintes fortes dans la recherche d'arguments fondés sur des preuves solides, manifestant ainsi des efforts de convergence au cœur même du différend. Les constructions de la philosophie politique constituent des instruments privilégiés pour clarifier ces contraintes et pour expliciter complètement les fondements qui restent le plus souvent implicites au fil des arguments échangés dans le feu de l'action.

Il reste que les parties qui présentent des analyses de textes canoniques de la philosophie politique ne doivent pas être lues en elle-mêmes, indépendamment de la construction d'ensemble. Si tel était le cas, notre entreprise serait bien présomptueuse, et une vie ne suffirait pas à mettre en parallèle les œuvres qui sont mises ici à contribution pour établir le modèle des cités et pour compiler les commentaires dont elles ont fait l'objet. Comme on le comprendra mieux par la suite, aucun de ces textes n'a été traité pour lui-même, ni en tant qu'il relève d'une histoire, mais comme œuvre de grammairien du lien politique. Cette approche visait à soumettre l'ensemble des textes étudiés à une même interrogation, comme lorsque l'on entreprend de codifier un corpus.

Cet usage de la philosophie politique nous a conduits à écarter les systèmes qui, dans une visée réaliste ou critique, font reposer toutes les relations sociales sur la domination ou sur la force au profit des constructions attachées à construire l'équilibre dans une cité, qui ont en commun de dessiner un monde dans lequel les êtres humains sont nettement distingués des autres êtres et sont d'autre part rapprochés par une égalité fondamentale. Ces philosophies politiques peuvent par là être définies par leur visée de construction d'une commune humanité. C'est ce qui permet d'abord de rapprocher des ensembles théoriques différents en déployant les principes d'ordre légitimes qu'ils enferment : l'inspiration dans la *Cité de Dieu* de saint Augustin, le principe domestique dans la *Politique* de Bossuet, les signes de gloire et le crédit d'opinion dans le *Léviathan* de Hobbes, la volonté générale dans le *Contrat social* de Rousseau, la richesse chez Adam Smith dans la *Richesse des nations* ou l'efficacité industrielle dans le *Système industriel* de Saint-Simon. On a cherché ainsi à montrer que même une philosophie politique qui avait donné corps à l'individualisme en dessinant un ordre assis sur des transactions marchandes pouvait être rapportée au modèle du bien commun. On le voit mieux dans la construction d'Adam Smith que dans la science économique ultérieure, notamment parce qu'Adam Smith explicite, dans sa *Théorie des sentiments moraux*, l'anthropologie correspondant aux capacités humaines dans un monde marchand.

Mais l'intérêt de ce rapprochement n'est pas seulement de faire apparaître la référence récurrente à une humanité. Il est aussi de montrer comment chacune de ces philosophies propose un principe d'ordre différent permettant de spécifier de quoi est faite la grandeur des grands et, par là, de fonder un ordre justifiable entre les personnes. C'est sur de tels ordres que les personnes prennent appui lorsqu'elles doivent justifier leurs actions ou soutenir leurs critiques. Non, bien évidemment que les membres ordinaires de notre société aient lu, dans le texte, les œuvres dont nous nous sommes inspirés pour construire des modèles de la compétence mise en œuvre dans les disputes. Mais les ordres qui sont

formalisés dans ces philosophies politiques sont aussi inscrits dans les dispositifs d'objets qui composent les situations de la vie quotidienne.

### *La recherche d'un modèle commun*

Le va-et-vient entre les constructions classiques de la philosophie politique et des justifications opérées par des acteurs dans des situations de dispute a permis de construire un lien solide entre la philosophie politique et la sociologie. On pouvait de cette façon contourner une opposition souvent polémique entre ces deux disciplines, entre une visée transcendantale orientée vers l'énoncé de principes et une attention aux disparités souvent taxée de relativisme, qui rejoint une opposition plus générale, que l'on voit aussi à l'œuvre dans les débats entre le droit et les sciences sociales, entre la référence à des règles et la référence à des pratiques. L'attention aux différences dans les expressions d'un sens du juste est maintenue dans notre travail, par la reconnaissance d'une pluralité de formes de généralité qui sont autant de formes de grandeur disponibles pour justifier une action. Ce pluralisme rapproche notre position de celle développée par Michaël Walzer dans *Sphères of Justice* (Walzer, 1983), conduit à s'intéresser à une théorie de la justice qui tiendrait compte de la diversité des façons de spécifier le bien commun. Cette voie amène à rencontrer le sentiment d'injustice suscité par la confusion entre des ordres de justice différents, et notamment par la dissémination d'une justification d'ordre marchand au-delà de ses limites de pertinence.

Mais notre effort vise à surmonter les problèmes du relativisme culturel qu'entraîne nécessairement une ouverture vers la diversité. Pour cela, il faut s'engager plus profondément dans l'analyse du sentiment d'injustice qui affecte les acteurs lorsque des formes de justification empiètent sur des situations où elles ne sont pas pertinentes. Pour comprendre la capacité des acteurs

à critiquer, il faut les doter de la possibilité de passer d'une forme de justification à une autre tout en maintenant les mêmes exigences. Ce sont ces exigences communes à tous les ordres de grandeur identifiés que nous avons cherché à expliciter et dont nous avons essayé de montrer l'intégration dans un modèle de cité. Le modèle peut être envisagé à la fois comme une théorie de la justice compatible avec diverses constructions de la philosophie politique, et comme une capacité dont il faut supposer l'existence pour rendre compte de la façon dont les membres d'une société complexe accomplissent des critiques, remettent en cause des situations, se disputent, ou convergent vers un accord. Une des façons de vérifier la validité de ce modèle est de montrer qu'il rend aussi compte des difficultés à fonder des arguments sur des valeurs illégitimes au sens où elles ne sont pas compatibles avec ces principes, comme on le voit dans le cas de l'eugénisme.

Le modèle de cité rencontre certaines exigences explicitées par Rawls pour justifier des inégalités entre des états de personnes (Rawls, 1973), notamment le bénéfice qui doit en résulter pour les plus petits et qui correspond ici à une idée de bien commun, et l'ouverture des états à tous les membres qui se retrouvent dans le fait que les statuts inégaux doivent être librement accessibles à tous. Mais dans le modèle présenté ici, dont l'un des objectifs est d'intégrer philosophie politique et pragmatique du jugement, la distinction entre les états des personnes et les personnes elles-mêmes occupe une place centrale, tout comme l'opération par laquelle on attribue ces états et on porte un jugement en situation. C'est en se centrant sur le moment d'attribution des états des personnes que l'on peut passer d'un principe formel d'ouverture démocratique, à l'incertitude du moment critique. L'analyse de ce moment porte sur la façon dont l'incertitude est résorbée dans une épreuve qui, pour être acceptable, doit à la fois faire face aux circonstances de la situation et être justifiable en toute généralité. L'interdiction, centrale dans le modèle, d'un attachement permanent des états de grandeur aux personnes, entraîne une

inquiétude sur l'attribution des états de grandeur et une remise en cause récurrente de leur distribution.

Cette inquiétude n'est pas explicitée dans la philosophie politique et nous a amenés à être particulièrement attentifs aux conditions pragmatiques de l'attribution de la grandeur, à quitter l'espace des fondements et des principes qui est celui de la philosophie politique, pour entrer dans celui de l'action. C'est alors que l'on rencontre la question des objets et de la relation entre les personnes humaines et les choses. L'analyse de la remise en cause des grandeurs dans une situation, à partir des actions qui s'y déroulent, fait apparaître, en effet, la place des objets qui doivent être engagés pour que l'épreuve ait un caractère de réalité. L'attention aux liens entre les raisons et les objets engagés à l'appui, entre les modèles de justice et la pragmatique, permet de ne pas faire porter le poids de la coordination des conduites ni exclusivement sur des croyances ou des représentations unifiées, ni sur des systèmes ou des lois qui mettraient toutes les potentialités d'ordre du côté de la régularité des choses, selon une opposition récurrente dans les sciences sociales entre culture et société, représentation et morphologie, ou communication et système, dans la synthèse habermassienne.

### *Le lien social à l'épreuve des choses*

Cette démarche nous conduit ainsi à nous écarter de certains des présupposés les plus habituels de la sociologie, que l'on voit particulièrement dans la façon dont elle traite les croyances, les valeurs ou les représentations et, deuxièmement dans le sort qu'elle fait aux objets. Les formes de généralité et de grandeurs dont cet ouvrage déploie l'économie, ne sont pas attachées, en effet, à des collectifs mais à des situations, ce qui nous amène à rompre avec l'ensemble des outils scientifiques solidement installés dans les notions de culture et de groupe social. Les

personnes que nous suivons dans leurs épreuves sont obligées de glisser d'un mode d'ajustement à un autre, d'une grandeur à une autre en fonction de la situation dans laquelle elles s'engagent. Cette plasticité fait partie de la définition de la normalité, comme en témoignent nombre d'accusations de pathologies et particulièrement de paranoïa, qui stigmatisent des résistances aux ajustements exigés par le passage entre des situations différentes. Quant aux objets, nous entendons leur reconnaître la place qui leur revient dans les contraintes du jugement réaliste, en nous refusant à n'y voir que des supports arbitraires offerts aux investissements symboliques de personne, pour qui ils ne représenteraient rien d'autre qu'un moyen d'exprimer leur appartenance à des groupes ou, ce qui, dans cette logique, revient au même, de manifester leur distinction. Pour autant, nous ne nous alignons pas sur une forme de réalisme que l'on trouve particulièrement développée dans l'économie et qui verrait dans les objets, définis soit par leur capacité à être échangés et à supporter naturellement un prix, soit par leur capacité fonctionnelle à être efficaces, la seule puissance d'ordre qui s'imposerait aux personnes. Renvoyant dos à dos la fétichisation réaliste et la déconstruction symboliste, nous cherchons à montrer la façon dont les personnes font face à l'incertitude en s'appuyant sur des objets pour confectionner des ordres et, inversement, consolident les objets en les attachant aux ordres construits. En ce sens notre entreprise vise un réalisme dynamique au sens où il ferait apparaître le travail de construction sans pour autant réduire la réalité à un pur accord de sens, labile et local. Cette orientation théorique qui suppose de saisir l'action dans son rapport à l'incertitude a pour conséquence, au niveau de la méthode d'observation, de centrer la recherche sur les moments de remise en cause et de critique qui constituent les scènes principales traitées dans cet ouvrage. Par ailleurs, le choix d'étudier en priorité ce moment-là nous paraît particulièrement adapté à l'étude d'une société où la critique occupe une place centrale et constitue un instrument principal dont disposent les

acteurs pour éprouver la relation du particulier au général, du local et du global.

Pour déployer les mondes d'objets sur lesquels s'appuie la réalisation de l'épreuve de grandeur, nous avons utilisé des guides d'action destinés aux entreprises (afin d'avoir un échantillon de situations voisines correspondant aux différentes formes de généralité) et nous avons mené cette opération hautement irrespectueuse consistant à mettre ces modestes recueils de conseils pratiques, éminemment périssables, en parallèle avec les œuvres immortelles de la philosophie politique. Il reste que la confrontation de ces raisons pratiques n'est pas limitée à la sphère économique et que, comme on le verra à la lecture des répertoires qui en sont extraits, elles concernent largement les activités quotidiennes dans des espaces de nature très diverses.

Enfin ces manuels, parce qu'ils ne sont pas destinés à alimenter l'espace du débat sur le juste, comme les philosophies politiques que nous avons examinées, mais à guider l'action, et qu'ils ont donc un souci de réalisme, doivent affronter le problème pratique du passage entre différents mondes. Ils permettent par là de repérer des opérations de compromis qui visent à accommoder des formes de généralité différentes en pointant vers des possibles dépassements de leurs contradictions, ce qui permet d'endiguer la dispute sans risquer l'escalade de la critique.

Cette approche à partir de manuels destinés aux entreprises peut paraître biaisée et limitée pour l'objet de notre recherche qui s'étend à l'ensemble des justifications et non pas seulement celles qui ont trait à la vie économique. Pourtant ce premier repérage, destiné d'abord à fournir des outils de traitement de l'information collectée, s'est révélé plus robuste qu'on aurait pu le penser au premier abord. Les nombreuses enquêtes de terrain utilisant le cadre d'analyse économique de la grandeur, si elles ont permis d'allonger la liste des êtres engagés dans des actions justifiables, n'ont pas conduit à remettre en cause les noyaux de

chacun des mondes qui avaient été extraits des manuels, c'est-à-dire la forme de cohérence qui leur est propre et les êtres les plus à même de la faire valoir. La capacité que présentent les tableaux des différents mondes, tels qu'on les trouvera esquissés ici, à se maintenir sans déformation quand on se transporte sur différents terrains, constitue une preuve empirique du caractère général de la matrice extraite d'un corpus limité et spécialisé.

L'accumulation de ces travaux ouvre la voie à une approche nouvelle et systématique des organisations traitées non comme des entités unifiées caractérisées par référence à des sphères d'activité, des systèmes d'acteurs ou des champs, mais comme des montagnes composites comportant des dispositifs relevant de différents mondes (Boltanski et Thévenot, ed., 1989). Cette approche systématique permet de comparer dans un même cadre, et de cumuler dans un registre qui n'utilise pas exclusivement le langage de la concurrence et de l'efficacité technique, des observations portant sur des organisations très diverses – entreprises des secteurs industriels ou des services, collectivités territoriales, administrations publiques ou encore établissements scolaires et dispositifs culturels ou d'innovation. La diversité ne se projette pas sur des différences d'activités ou de milieux mais se retrouve au sein même de chaque organisation. Aucune organisation, aussi industrielle soit-elle, ne peut survivre si elle ne tolère pas des situations d'une autre nature. C'est précisément la pluralité des dispositifs relevant des différents mondes qui rend compte des tensions par lesquelles ces organisations sont travaillées. La même approche conduit à porter attention non seulement aux critiques mais aussi aux dispositifs de compromis qui permettent de maintenir en présence des êtres dont la justification supposerait la montée en généralité dans des mondes différents. L'un des avantages de cette méthode est de rendre possible une comparaison entre ces différents dispositifs de compromis que présentent différentes organisations et donc de respecter la singularité des configurations locales tout en enrichissant le cadre général.

### *Le fil de l'argument*

L'argument se développe de la façon suivante. Le premier chapitre est consacré à l'examen de quelques-unes des réponses classiques apportées par les sciences sociales à la question de l'accord. A partir de la controverse entre la sociologie durkheimienne et l'économie libérale, nous montrons comment, par-delà leurs différences, ces deux conceptions opposées fondent l'accord sur la relation entre des personnes particulières et une forme de généralité que nous nommons principe supérieur commun. Cette construction à deux niveaux est l'armature d'une métaphysique politique. Ce constat n'est pas critique car une telle armature permet aux sciences humaines d'être adéquates à leur objet, des personnes dont l'accord suppose de généralisations légitimes. Le chapitre II est consacré à un premier examen de cette métaphysique politique dans la philosophie politique marchande.

Le chapitre III traite des contraintes qui pèsent sur la constitution des formes d'accord visant la généralité. Ces analyses s'appuient sur des ouvrages classiques de la philosophie politique utilisés en tant qu'œuvres de grammairiens du lien politique, et mènent à la construction d'un modèle de l'ordre légitime dans la cité. Le modèle de cité rend explicites les exigences auxquelles doit satisfaire un principe supérieur commun pour soutenir des justifications. Il permet de clarifier la distinction entre des formes de bien commun légitimes, que nous appelons des *grandeurs*, et d'autres valeurs illégitimes (comme la valeur eugénique). Le modèle de cité est traité comme un modèle de compétence auquel pourront être confrontées les capacités pratiques mises en œuvre par les personnes, lorsqu'elles ont à justifier leurs jugements en réponse à la critique. Le chapitre IV est consacré à l'analyse des philosophies politiques choisies parce que les expressions du bien commun

sur lesquelles elles reposent sont présentées aujourd'hui, dans notre société.

Dans le chapitre V, nous analysons l'engagement des principes d'ordre, dégagés précédemment, dans des épreuves permettant d'asseoir un accord sur la distribution des états de grandeur entre les personnes. Dans le modèle de cité, les états de grandeur ne peuvent être attachés de manière fixe aux personnes. L'entente doit donc se faire en acte, dans des épreuves de réalité engageant des objets avec lesquels les personnes se mesurent et déterminent leurs grandeurs relatives. Chacun des ensembles d'objets associés aux différents ordres constitue un monde cohérent. La description de ces mondes est esquissée, dans le chapitre VI, à partir de l'analyse de manuels et de guides visant à enseigner la façon de se conduire avec discernement, dans des situations régies par chacune des formes de bien commun que nous avons retenues.

Le chapitre VII traite de la relation entre les différents mondes, examinée à travers l'étude de situations critiques dans lesquelles les êtres relevant de plusieurs natures sont simultanément mis en valeur. Nous analysons le sentiment d'injustice qui tient à la corruption de l'épreuve par le transport de la grandeur, et la critique dans laquelle le désaccord porte non seulement sur le résultat de l'épreuve mais aussi sur le principe qui doit en régler la réalisation. Le différend peut être dénoué en revenant à une épreuve, soit dans le monde d'origine soit, par un retournement de situation, dans le monde rendu présent par un dévoilement. Le chapitre VIII est consacré au développement des critiques relevées dans les manuels déjà utilisés pour présenter les différents mondes servant la preuve.

Dans le chapitre IX, nous examinons des situations composites, comportant des êtres relevant de plusieurs mondes, dans lesquelles le différend est écarté par un compromis évitant le recours à l'épreuve. Nous montrons comment le compromis doit, pour être acceptable, s'appuyer sur la visée d'un bien commun de niveau supérieur aux biens communs qu'il rapproche. Mais ce bien commun demeure non spécifié tant qu'il n'a pas été explicité et

fondé dans une cité, ce qui rend le compromis fragile. On peut toujours, au nom d'un des principes en composition, dénoncer le compromis comme compromission. Les compromis sont moins fragiles quand ils sont frayés par leur implantation dans des dispositifs. L'analyse de la façon dont un compromis est frayé donne un aperçu de la façon dont peuvent s'élaborer de nouvelles cités. Dans le chapitre X, nous développons, comme cela a été fait précédemment pour les critiques, les figures de compromis relevées dans le même corpus. Dans le dernier chapitre, nous examinons d'autres façons d'apporter un dénouement à une dispute en suspendant la contrainte de justification. Ainsi, dans la relativisation, les personnes peuvent se soustraire à l'épreuve et échapper au différend sur ce qui importe en réalité en convenant de ce que rien n'importe. Cette figure nous conduit à examiner la façon dont les sciences sociales opèrent le passage de la relativisation, qui présentent un caractère nécessairement instable, au relativisme, qui, recourant à des explications par les rapports de forces, traite la force comme un équivalent général sans référence au bien commun. Ce faisant, les sciences sociales privilégient une façon parmi d'autres de représenter le lien social. Nous sommes au contraire soucieux d'explorer la pluralité des façons d'être avec les autres, dont la justification constitue l'un des régimes. C'est le déploiement de ce régime qui fait l'objet du présent ouvrage.